

A une séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Bedford, tenue à l'Hôtel-de-Ville de Bedford, le 12 janvier 2010, à 19h30, à laquelle étaient présents son Honneur le maire Claude Dubois, et les conseillers Alain Lacoste, Luc Gnocchini, Madeleine Fortin, Tommy Gladu, Claude Jetté et Mona Beulac, tous membres dudit conseil et formant quorum sous la présidence du maire Claude Dubois.

La directrice générale, Roxanne Brault, est également présente à la dite séance.

10-01-06
Minutes du
1^{er} décembre
2009

Proposé par le conseiller Madeleine Fortin
Appuyé par le conseiller Mona Beulac

Que ce conseil adopte les minutes de la séance ordinaire du 1^{er} décembre 2009.

ADOPTÉ

10-01-07
Minutes du
22 décembre
2009

Proposé par le conseiller Mona Beulac
Appuyé par le conseiller Madeleine Fortin

Que ce conseil adopte les minutes de la séance extraordinaire du 22 décembre 2009.

ADOPTÉ

10-01-08
Minutes du
5 janvier 2010

Proposé par le conseiller Madeleine Fortin
Appuyé par le conseiller Claude Jetté

Que ce conseil adopte les minutes de la séance extraordinaire du 5 janvier 2010.

ADOPTÉ

10-01-09
Destruction de
documents –
archives

Proposé par le conseiller Madeleine Fortin
Appuyé par le conseiller Mona Beulac

Que ce conseil approuve la liste des documents à détruire en 2009 et en 2010, telle que rédigée par Madame Janou Desrochers, de la firme Gestar ;

Que ce conseil autorise l'engagement d'une firme spécialisée pour la destruction des dits documents.

« Je, directrice générale adjointe de la Ville de Bedford, certifie que les crédits budgétaires sont suffisants aux fins de la présente dépense ».

10-01-10
Assurances
collectives –
SSQ Groupe
financier

ADOPTÉ

Proposé par le conseiller Tommy Gladu
Appuyé par le conseiller Luc Gnocchini

Que ce conseil autorise le renouvellement du contrat d'assurances collectives entre la Ville de Bedford et SSQ Groupe financier, police numéro 72720, en date du 1^{er} janvier 2010.

ADOPTÉ

10-01-11
Publicité
Cahier Bedford
– Voix de l'Est

Proposé par le conseiller Luc Gnocchini
Appuyé par le conseiller Mona Beaulac

Que ce conseil retienne une publicité dans l'édition spéciale portant sur Bedford à être publiée par la Voix de l'Est le 28 janvier 2010, à raison de ¼ de page, noir et blanc, pour un montant de 275.00\$, taxes en sus.

« Je, directrice générale adjointe de la Ville de Bedford, certifie que les crédits budgétaires sont suffisants aux fins de la présente dépense ».

ADOPTÉ

10-01-12
Inscription 3
personnes –
Colloque
sécurité civile

Proposé par le conseiller Alain Lacoste
Appuyé par le conseiller Mona Beaulac

Que ce conseil autorise et défraie l'inscription de trois personnes au Colloque sur la sécurité civile qui se tiendra les 16,17 et 18 février 2010 à Saint-Hyacinthe.

« Je, directrice générale adjointe de la Ville de Bedford, certifie que les crédits budgétaires sont suffisants aux fins de la présente dépense ».

ADOPTÉ

10-01-13
Chiens –
R. Blais

Proposé par le conseiller Luc Gnocchini
Appuyé par le conseiller Claude Jetté

Que le contrôleur des chiens dans la Ville de Bedford, Monsieur Roger Blais, reçoive, pour l'année 2010, le montant de 3,500.00\$ budgété aux prévisions

budgétaires 2010.

« Je, directrice générale adjointe de la Ville de Bedford, certifie que les crédits budgétaires sont suffisants aux fins de la présente dépense ».

10-01-14
Bail –
Bibliothèque
Léon-Maurice-
Côté

ADOPTÉ

Proposé par le conseiller Tommy Gladu
Appuyé par le conseiller Alain Lacoste

Que ce conseil autorise la directeur général à signer le bail à intervenir entre le Regroupement des organismes communautaires Des Rivières et la Ville de Bedford pour la location du local # 105 utilisé par la Bibliothèque Léon-Maurice-Côté.

ADOPTÉ

10-01-15
Carte napperon
2010-2011 -
CLD

Proposé par le conseiller Mona Beaulac
Appuyé par le conseiller Alain Lacoste

Que ce conseil accepte de verser au CLD de Brome-Missisquoi un montant de 355.00\$, pour deux ans, pour la participation à la « Carte napperon 2010-2011 ».

« Je, directrice générale adjointe de la Ville de Bedford, certifie que les crédits budgétaires sont suffisants aux fins de la présente dépense ».

ADOPTÉ

10-01-16
Contribution
pacte rural –
Carrefours
culturels

Considérant que le soutien aux carrefours culturels s’inscrit dans les grandes orientations du plan de développement stratégique du CLD ;

Considérant que le potentiel des carrefours culturels a été prouvé en 2006 grâce à un plan de mise en place d’un réseau des carrefours ;

Considérant que les retombées en lien avec un réseau des carrefours culturels seraient appréciables pour la région ;

Considérant que le réseau des carrefours culturels a besoin d’être structuré afin d’assurer sa survie ;

Considérant que toutes les ressources financières pour la continuité du projet ont été épuisées ;

Considérant que le CLD de Brome-Missisquoi déposera une demande de 15,000.00\$ pour un plan de développement du Réseau des carrefours culturels dans le cadre du pacte rural le 11 décembre prochain ;

Considérant que les fonds du Pacte rural disponibles pour ce projet proviennent du Fonds local et non régional ;

Considérant que le projet constitue un coût total de 22,500.00\$, taxes incluses;

Considérant qu'une contribution des 10 municipalités concernées pour un total de 7,500.00\$ est donc essentielle à l'obtention du financement du pacte rural ;

Proposé par le conseiller Mona Beaulac
Appuyé par le conseiller Claude Jetté

Que la Ville de Bedford contribue un montant de 750.00\$ afin de réaliser un plan de développement du Réseau des Carrefours culturels, ce qui permettra donc d'assurer la survie du Carrefour culturel de Bedford au sein d'un réseau structuré, conditionnellement à ce que le Pacte rural de Brome-Missisquoi puisse financer le reste du montant prévu à la réalisation du plan dans le cadre d'une demande présentée par le CLD de Brome-Missisquoi pour l'appel de projet 2009.

« Je, directrice générale adjointe de la Ville de Bedford, certifie que les crédits budgétaires sont suffisants aux fins de la présente dépense ».

ADOPTÉ

10-01-17
Allocation –
Échange
culturel IPÉ

Proposé par le conseiller Madeleine Fortin
Appuyé par le conseiller Mona Beaulac

Que ce conseil verse une allocation de 300.00\$ à Monsieur Claude Jetté afin que celui-ci représente la Ville de Bedford lors de l'échange culturel de hockey avec l'Île-du-Prince-Édouard qui se tiendra du 28 au 31 janvier 2010, inclusivement.

ADOPTÉ

10-01-18
Permis de
sollicitation –
Fond. maladies
du coeur

Proposé par le conseiller Claude Jetté
Appuyé par le conseiller Alain Lacoste

Que ce conseil autorise la Fondation des maladies du cœur du Québec à solliciter de porte-en-porte dans le cadre de sa campagne de financement durant la période du 5 avril au 3 mai 2010.

ADOPTÉ

La conseillère Mona Beaulac se retire des débats.

10-01-19
Contribution
pacte rural –
Projet sentiers
équestres –
SAM

Proposé par le conseiller Tommy Gladu
Appuyé par le conseiller Luc Gnocchini

Que ce conseil appuie le projet de sentiers équestres présenté par la Société d'Agriculture de Missisquoi au Fonds du pacte rural de la MRC de Brome-Missisquoi 2010 ;

Que ce conseil s'engage à verser une contribution égale à 500.00\$ pour le dit projet, conditionnellement à ce que les municipalités du Canton de Bedford, de Saint-Armand et de Stanbridge-Station s'engagent à verser le même montant pour le dit projet.

« Je, directrice générale adjointe de la Ville de Bedford, certifie que les crédits budgétaires sont suffisants aux fins de la présente dépense ».

ADOPTÉ

La conseillère Mona Beaulac reprend son siège.

10-01-20
Adoption du
règlement 613-
09

Proposé par le conseiller Tommy Gladu
Appuyé par le conseiller Alain Lacoste

Que ce conseil adopte le règlement numéro 613-09 intitulé : « Règlement amendant le règlement de zonage numéro 613-00 ».

ADOPTÉ

10-01-21
Comptes
mensuels

Proposé par le conseiller Tommy Gladu
Appuyé par le conseiller Madeleine Fortin

Que conseil autorise le paiement des comptes mensuels totalisant la somme de 105,450.81 \$ mentionnés sur la liste présentée aux membres du conseil de la Ville de Bedford, le 12 janvier 2010.

« Je, directeur-général de la Ville de Bedford, certifie que les crédits budgétaires sont suffisants aux fins de la présente dépense ».

ADOPTÉ

Proposé par le conseiller Tommy Gladu
Appuyé par le conseiller Luc Gnocchini

Que la séance soit levée à 20h45.

ADOPTÉ

Maire

Directrice générale adjointe